



DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE (DELFF) A1

OBJECTIFS

Le DELF est un diplôme officiel délivré par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français.

Le niveau A1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets ; à se présenter ou à présenter quelqu'un, à poser à une personne des questions le concernant et à répondre au même type de questions ; à communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

CONTENU

Présentation des épreuves.
Entraînement complet à l'oral et à l'écrit.
Simulations.
Examens blancs.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

PUBLICS

Tout public

VALIDATION

Certification du ministère de l'Education nationale

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

SERVICES VALIDEURS

Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

TARIF

Consulter le Greta

DURÉE INDICATIVE

12 heures

A NOTER

Le DELF se compose de 4 diplômes indépendants, correspondant aux quatre niveaux du Cadre européen de référence pour les langues (www.coe.int) - niveaux : A1 - A2 - B1 - B2

Contacts



FICHE FORMATION

Mise à jour le 11 Janvier 2022

